



# Compte rendu de l'AG du 31 mars 2012

Après constatation que le quorum (20 présents + 1 pouvoir sur 26 membres) est atteint l'ordre du jour peu commencer

## 1 Présentations des activités durant l'année 2011

Lannion : 8 réunions ont eu lieu

Etables : 8 réunions ont eu lieu

Une rencontre des 2 antennes à eu lieu à l'abbaye de Beauport durant l'été

3 Personnes de l'association ont participé au congrès de la FNAF

## 2 Présentation des comptes 2011

### au débit

4 mouvements pour un total de **214,52 €**, soit :

- publication Journal Officiel = 51,50 €
- tenues de comptes (« jazz association ») = 54,00 € (\*)
- factures remboursées a Hélène Le Roux = 89,66 €
- Cathy Manchec = 19,36€

### au crédit :

18 adhésions, soit **270 €**

il apparaît donc un solde de + **55,48 €**, au 24/03/2012.

(\*) les tenues de comptes « jazz association », par la Société Général, de octobre 2011 à mars 2012 coûte 9 €/mois seront revues car le coût est trop important pour notre association.

Pour 2012 il faut penser à la cotisation Aphasiques national également.

## 3 Election du conseil d'administration

### 3.1 Liste des candidats et élection

Conformément à l'article 12 de nos statuts voir ci dessous

« Article 12 - Conseil d'Administration

*L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 12 membres au maximum, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres actifs et associés Accompagnant.*

*Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers. Les premières années, les Administrateurs sortants seront désignés par tirage au sort. Les membres sortants sont rééligibles. »*

L'assemblé décide de porter le conseil à 12 membres

#### Les membres sortant sont :

Deschartre Pascale

Manchec Cathy

Nedelec Michelle

#### Les membres entrant sont :

Deschartre Pascale

Manchec Cathy

Larquier Marie josephe

Damiens Florence

Marandon Christiane

Ces 6 candidats sont élus à l'unanimité

Le Garzic Dominique  
**Constitution du nouveau Conseil d'Administration**

Deschartre Pascale	Herbaux Vincent
Manchec Cathy	Le Net Didier
Larquier Marie Josephe	Dauphin Alice
Damiens Florence	Marandon Marc
Marandon Christiane	Le Roux Hélène
Le Garzic Dominique	Hingant Amélie

### **3.2 Election du bureau**

Présidente : Deschartre Pascale  
Vice présidente : Manchec Cathy  
Trésorier : Herbaux Vincent  
Trésorier(e) adjoint : Dauphin Alice  
Secrétaire : Marandon Marc  
Secrétaire adjointe : Le Garzic Dominique

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité

### **3.3 Fixation de la cotisation**

Compte tenu de la cotisation que l'association doit reverser vers la FNAF (Fédération National des Aphasiques de France)

0 € pour la première année  
25 € pour la deuxième année  
50 € les années suivantes

L'assemblé a décidé de fixer la cotisation pour l'année 2012 à 20 € par famille.

## **4 La communication**

### **4.1 Faire connaître l'association**

Par Internet

Le site des « aphasiques des cotes d'Armor » a été créé reste à le faire vivre

- Action Le Roux Hélène (afin que l'on puisse à 2 ou 3 personnes mettre des infos)

Rappel de l'adresse du site <http://www.aphasie22.com/>

Dans les communes

- Action tous les membres en contactant sa mairie

## **5 Activités 2012**

Hélène a été contactée par le président de la Fédé Nationale des Aphasiques de France Qui vient à St Malo le 30 juin à l'invitation de l'association « Emeraude Aphasie » cette association souhaite nous rencontrer il est envisager d'organiser un repas avec eu à Erquy, l'assemblé est d'accord

- Action Le Roux Hélène

Cathy propose un pique nique

Marie Josèphe propose un atelier peinture sur Etables.

Hélène propose des ateliers de communication 1 fois par mois

Vincent propose que l'on mette à l'ordre du jour de chaque réunion un thème sur l'actualité en cours.

Dominique fait le rappel qu'une séance de gym douce est organisée tous les mardi de 10h30 à 11h30 à Saint Brieuc au légué, avis aux amateurs.

## **6 Questions diverses**

Pas de question fin de l'AG

Tous le monde se retrouve autour des gâteaux !!!!